

L'avionneur européen [AIRBUS](#) / T : 05.61.93.33.33 (siège social à Blagnac/Haute-Garonne, CA 63,7 milliards d'euros, 134 000 salariés) a publié le 10 janvier une vidéo de son taxi volant City Airbus, une solution pour éviter les bouchons sur le périphérique. Imaginé en 2015, ce projet de taxi volant - développé par le constructeur aéronautique européen [AIRBUS HELICOPTERS](#) / T : 04.42.85.85.85 (siège social à Marignane/Bouches-du-Rhône, CA 405 M€, 3 000 salariés) - a réalisé son premier vol libre. Cet appareil électrique pourra à terme transporter quatre personnes à une vitesse de 120 km/h. L'objectif est de déployer une flotte d'engins dans les grandes villes, afin de « remplacer une partie du trafic routier ». www.airbus.com